



MILITANTS ! PAS VOYOUS !



« STOP ! » A LA CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE !

Après les poursuites à l'encontre des 5 militants de Roanne c'est au tour de deux responsables de la CGT du Rhône, d'être convoqué au tribunal correctionnel de Villefranche mardi 20 novembre 2012 . Comme pour les 5 de Roanne Les faits remontent au mouvement contre la réforme des retraites de 2010 du gouvernement Sarkozy !

Comme partout dans le pays et durant plusieurs mois les organisations de la CGT ont utilisé l'action syndicale pour se faire voir, se faire entendre afin de s'opposer au projet de loi sur les retraites du gouvernement de l'époque.

Mais surtout s'était aussi, se déployer partout pour toucher le plus grand nombre de salariés et citoyens afin de proposer et d'expliquer le projet CGT en matière de retraites.

Après plus de deux ans, le procureur entend seul poursuivre l'instruction, afin de rechercher d'éventuelles responsabilités sur la diffusion d'un tract au péage de Villefranche.

Alors pourquoi **Pierre (Secrétaire général de l'UD CGT du Rhône)** et **Michel (membre du bureau de l'UL de Villefranche)** alors que cette action a été décidée collectivement ? D'ailleurs ce sont 80 militants, de tout le département qui étaient venus diffuser massivement le tract de la CGT.

Oui pourquoi Pierre et Michel ? Alors qu'à ce jour aucune plainte n'avait été déposée par la société

d'autoroute et que toutes les précautions en matière de sécurité avaient été prise !

Pourquoi le gouvernement, d'opposition de l'époque, qui contestait aussi le projet de loi sur la réforme des retraites, et en place aujourd'hui, ne donne t-il pas des consignes à la justice du pays. Tous ceux qui ont lutté lors de ce mouvement, l'ont fait pour défendre un acquis social.

Comme pour les 5 de Roanne nous demandons l'arrêt immédiat des poursuites à l'encontre de nos deux camarades.

**POUR L'ARRÊT DES POURSUITES JUDICIAIRES , POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE
POUR NOS LIBERTÉS SYNDICALES, POUR STOPPER TOUTE FORME
DE CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE**

**RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN À PIERRE ET MICHEL
LE MARDI 20 NOVEMBRE 2012
À 16H30**

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VILLEFRANCHE
Une manifestation au départ de la Place de la libération (Place du Promenoir)
aura lieu à partir de 15H30, pour accompagner
Michel et Pierre jusqu'au tribunal.

UN DEPLACEMENT EN CAR EST ORGANISÉ

Horaire et renseignement à l'UD ou dans vos Unions Locales

**Parce que, quand un militant de la CGT est bafoué
c'est toute la CGT qui est concernée !**